MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

……..

SECRETARIAT GENERAL

……..

DIRECTION GENERALE DU TOURISME

……..

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°047

QUATRIEME TRIMESTRE 2025



Sculpture sur granite de Laongo (Crédit photo: FASO Tourisme)

Mars 2026

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques ii
Liste des tableaux ii
Liste des sigles iii
Avant-propos iv
Méthodologie de la collecte v
I. 1. Activité hôtelière 1
I. 1. 1. Évolution des indicateurs d'activités 1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles 1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles 1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel 2
I. 1. 2. Ratios de performance 2
I. 1. 3. Motifs de séjours dans les ETH 3
I. 2. Activités des Agences de voyages et de tourisme (AVT) 4
II. Opinions des professionnels 5
II. 1. Au quatrième trimestre 2025 5
II. 1. 1. Opinions des hôteliers 5
II. 1. 2. Opinions des professionnels de voyages 6
II. 2. Perspectives au premier trimestre 2026 7
II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie 7
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages 8
III. Zoom : Foire internationale du livre de Ouagadougou 10
IV. Informations : Dossier de demande d'autorisation d'exploiter d'un appartement meublé 11
V. Tourisme infos veille 12

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim4_2025 ---------- 1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.4_2025 ---------- 2
Graphique III: Glissement annuel : Trim4_2025/Trim4_2024 ---------- 2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2025 ---------- 4
Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT ---------- 4
Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.4_2025 5
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim4_2025 5
Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.4_2025 ---------- 6
Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.4_ 2025 --- 6
Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.4_2025---------- 7
Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.1_2026 ---------- 7
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelière au Trim.1_ 2026 ---------- 8
Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.1_2025 ---------- 8
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.1_2026 ---------- 8
Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.1_ 2026---------- 9

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par région ---------- v
Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim3_2025 au Trim.4_2025---------- 3
Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim.3_2025 au Trim.4_2025 ---------- 3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International Air Transport Association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CFA	Communauté financière africaine
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FESTICAS	Festival international des Cascades
FIDIAS	Festival international de la diaspora
FILA	Forum international sur le leadership et l'innovation dans l'agriculture
FILO	Foire internationale du livre de Ouagadougou
FIEPEMPO	Foire internationale d'exposition et de promotion des entreprises médicales
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
NAK	Nuits atypiques de Koudougou
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
SAMUSITB	Salon des musées et des sites touristiques
SARA	Salon régional de l'artisanat
SIA	Salon international de l'arbre
SIAF	Salon international de l'automobile du Faso
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SIIMOA	Salon de l'investissement immobilier en Afrique
SNC	Semaine nationale de la culture
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre
UCAO	Universités africaines de la communication de Ouagadougou

Avant-propos

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR) a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public le quarante-septième numéro du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

La présente publication, première de l'année 2026, analyse d'une part, la conjoncture de l'activité touristique au quatrième trimestre 2025 et d'autre part, fait des projections sur l'évolution du secteur au deuxième trimestre 2026. Par ailleurs, il répertorie les évènements touristiques, culturels, et sportifs d'envergure nationale et internationale du quatrième trimestre 2025 et du deuxième trimestre de 2026 ayant un impact sur l'activité touristique.

Dans la dynamique d'une amélioration continue de ses parutions, la DGT reste attentive à toutes observations et suggestions venant de tous les partenaires et potentiels utilisateurs.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des parties prenantes dont le concours a permis de produire le présent baromètre et nous leur adressons pour cette nouvelle année nos vœux de santé, de paix, de réussite et de prospérité. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

La Directrice générale du tourisme

Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles qui y sont présentées, ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques d'hébergement et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et des agences de voyages et de tourisme (AVT).
La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives en raison de deux régions par zone touristique. Ce sont : Les régions du Guiriko et de Bankui (zone touristique de l'Ouest), les régions du Kadiogo et de Nando (zone touristique du Centre), les régions du Goulmou et du Nakambé (zone touristique de l'Est) et enfin les régions de Yaadga et Koulsé (zone touristique du Sahel). Elle a aussi concerné des AVT de la région du Kadiogo et du Guiriko. Il faut relever que l'enquête a visé 111 ETH et 17 AVT afin d'obtenir des résultats plus représentatifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et qualitatives, il est procédé à une veille touristique qui s'est faite à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle afin de recenser les évènements touristiques, culturels et sportifs à venir susceptibles d'influencer l'activité touristique.

Les phases de saisie et de traitement des données ont été réalisées par l'ensemble des agents ayant assuré la collecte. La compilation a été réalisée par le service de la synthèse de l'économie touristique de l'OBSTOUR.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par région

N°	Entreprise touristique	ETH	Taux de réponses en %	AVT	Taux de réponses en %
01	Kadiogo	41	85,4	15	73,3
02	Guiriko	10	80,0	2	100,0
03	Nando	10	100,0	-	
04	Nakambé	10	100,0	-	
05	Kuilsé	10	100,0	-	
06	Bankui	10	100,0	-	
07	Yaadga	10	100,0	-	
08	Goulmou	10	80,0	-	
	Total	111	91,0	17	76,5

Source : Echantillonnage, base de données OBSTOUR/DGT-2026

I. Tendances de l'activité touristique au quatrième trimestre 2025

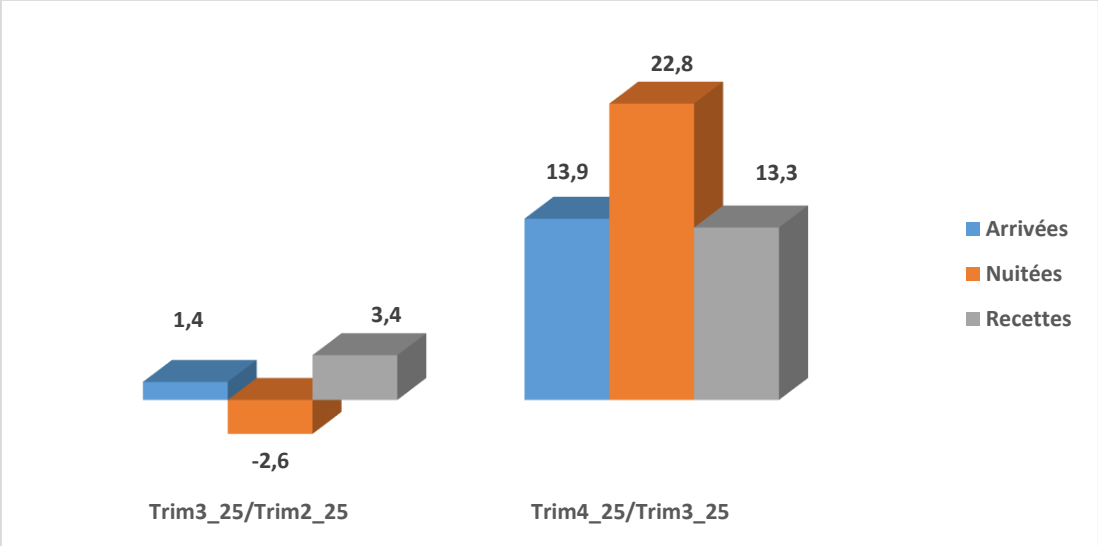
I. 1. Activité hôtelière

I. 1. 1. Évolution des indicateurs d'activités

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Les activités de l'hôtellerie ont affiché une hausse considérable au cours du quatrième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est perceptible au niveau de tous les indicateurs.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim4_2025

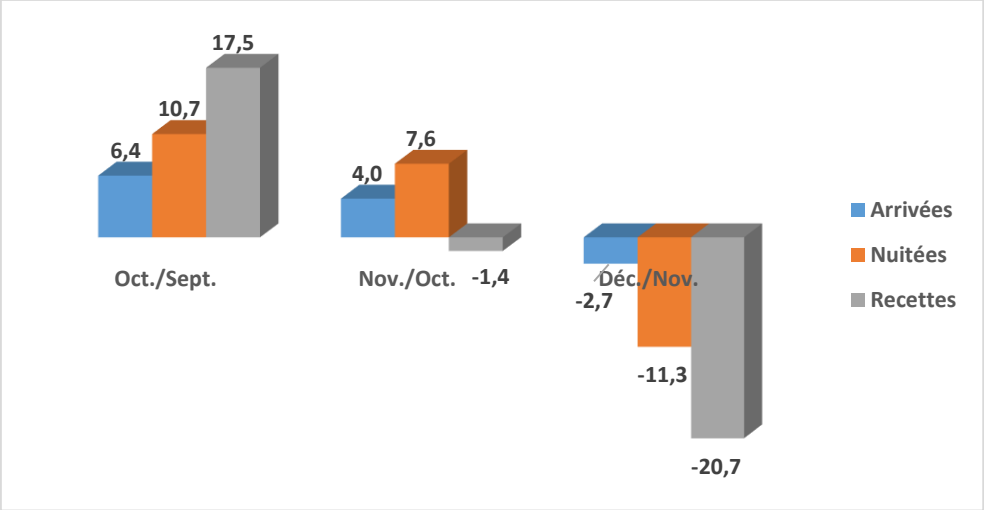


Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'activité hôtelière a connu une hausse au cours du mois d'octobre à novembre 2025, tandis qu'en décembre par rapport à novembre, on enregistre une baisse des arrivées, des nuitées et des recettes avec respectivement 2,7%, 11,3% et 20,7%.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.4_2025

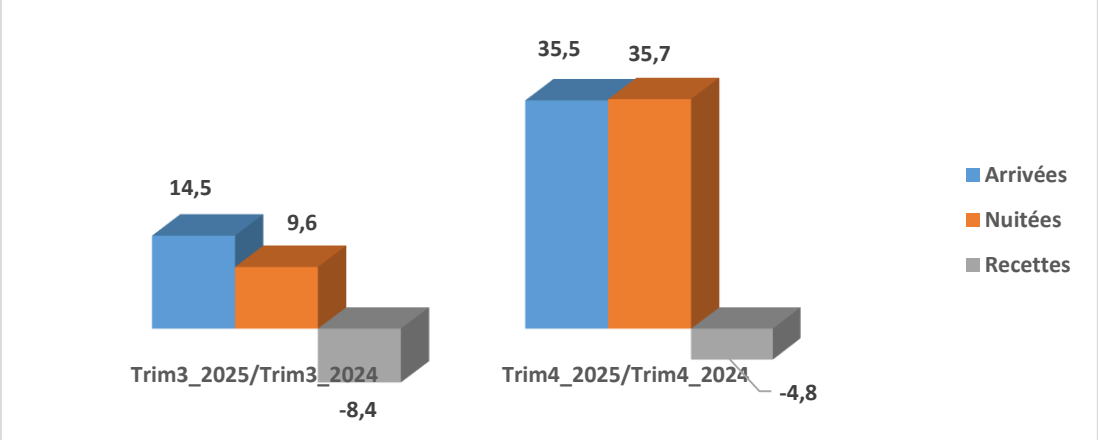


Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

Par rapport au quatrième trimestre de l'année 2024, les arrivées et les nuitées du quatrième trimestre 2025 ont connu une hausse respective de 35,5% et 35,7% tandis que les recettes des ETH ont enregistré une baisse de 4,8%.

Graphique III: Glissement annuel : Trim4_2025/Trim4_2024



Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, les taux d'occupation moyen se sont améliorés au niveau des catégories petits et moyens « standing [1]» tandis que les catégories hauts « standing » ont connu une baisse au cours des mois d'octobre et de décembre.

[1] Moyens standing correspond à la catégorie des ETH classés en 2* et 3*

Quant aux taux de fréquentation, les catégories petits et moyens « standing » dans l'ensemble ont connu une hausse alors que les catégories haut « standing [2]» ont enregistré en général une baisse.

Les deux tableaux suivants donnent un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim3_2025 au Trim.4_2025

TO moyen (%)	Trim.3_2025			Trim.4_2025		
Cat. ETH	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0* /utilitaire	18,0	18,0	18,7	22,3	21,9	23,6
1*	19,0	18,5	20,8	36,0	33,1	25,4
2*	13,4	13,8	17,0	31,7	40,0	15,4
3*	11,3	10,9	11,9	11,1	8,8	9,2
4*/5*	34,3	28,7	37,7	33,2	42,4	30,5

Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim.3_2025 au Trim.4_2025

TF moyens (%)	Trim.3_2025			Trim.4_2025		
Cat. ETH	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0* /utilitaire	11,2	11,2	10,1	11,3	11,8	12,4
1*	11,7	11,6	12,0	14,6	13,0	10,5
2*	8,9	9,6	9,4	15,9	19,4	6,3
3*	4,6	4,1	3,4	5,5	4,4	4,6
4*/5*	20,2	17,0	21,2	18,8	23,9	17,1

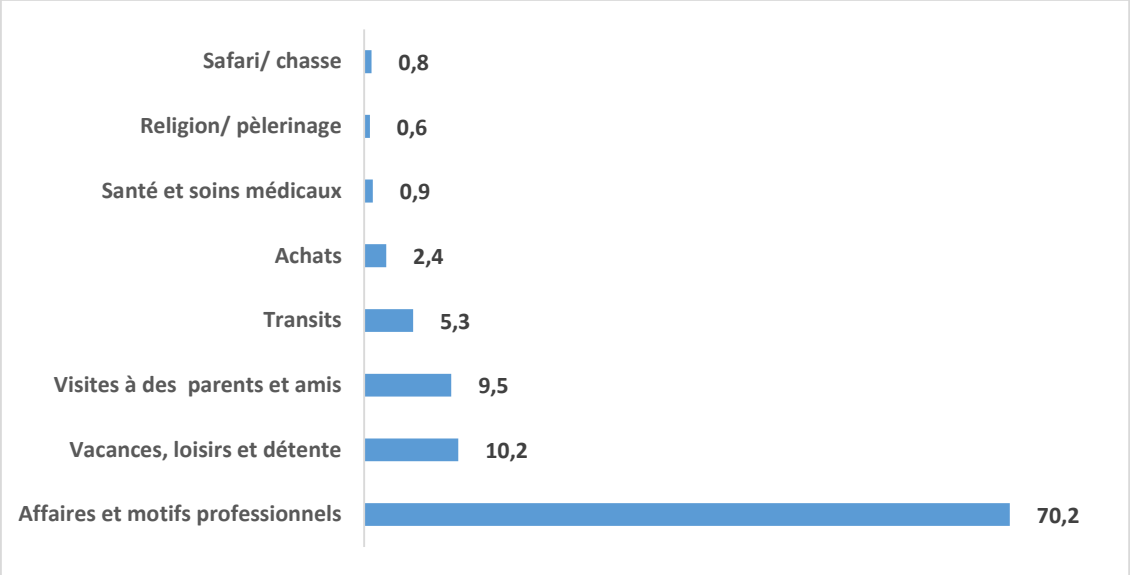
Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

I. 1. 3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjours des touristes dans les ETH sont principalement axés sur le motif ‘‘Affaires et motifs professionnels’’, représentant 70,2% des arrivées. Les motifs ‘‘Vacances, loisirs et détente’’ et ‘‘Visites à des parents et amis’’ suivent avec respectivement 10,2%, et 9,5%.

[2] Haut standing correspond à la catégorie des ETH classés en 4* et 5*

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.4_2025

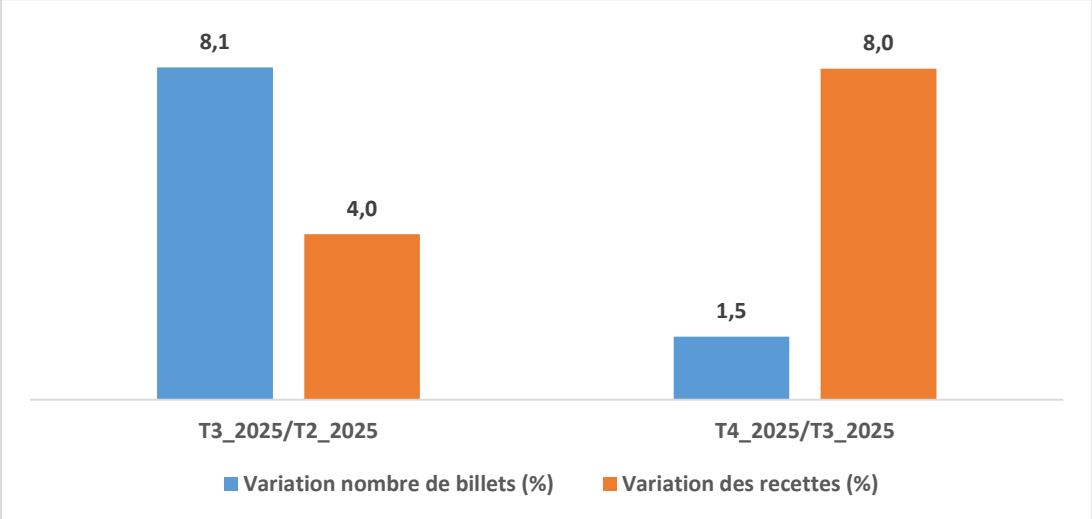


Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

I. 2. Activités des Agences de voyages et de tourisme (AVT)

Les activités des AVT ont enregistré une hausse du nombre des billets et des recettes par rapport au trimestre précédent avec respectivement 1,5% et 8,0%. Ces activités ont généré un chiffre d'affaires global de 9 170, 2 millions de FCFA, avec au total 18 488 billets émis.

Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT



Source : Base de données OBSTOUR/DGT, 2026

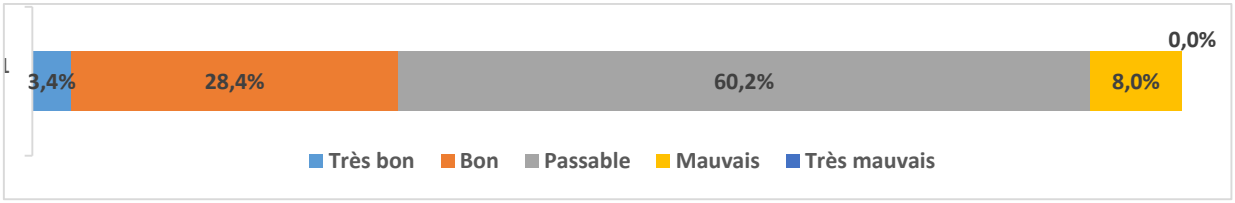
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au quatrième trimestre 2025

II. 1. 1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des hôteliers sur le climat des affaires au quatrième trimestre 2025 présente des avis satisfaisants à 28,4% tandis que 7,9% des répondants sont d'avis contraire.

Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.4_2025



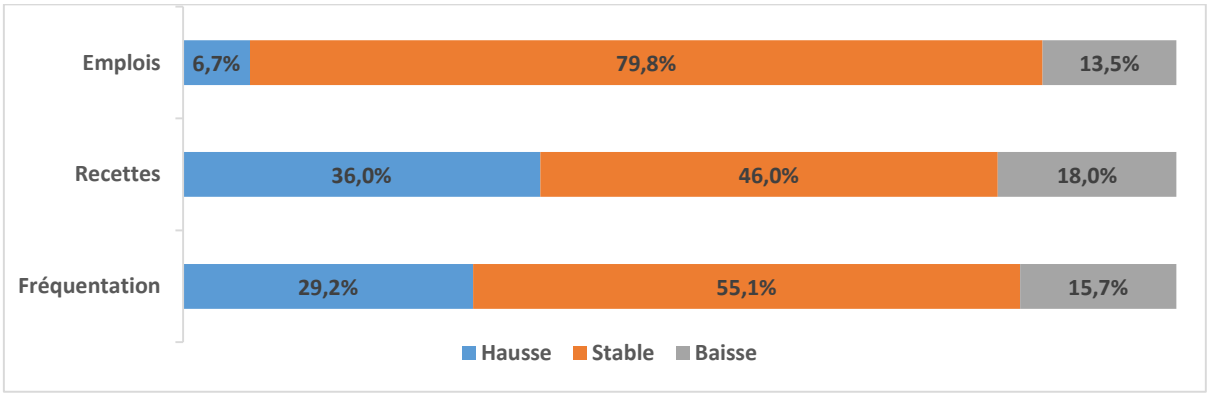
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

Au niveau des emplois, la majorité des professionnels sondés (79,8%) ont au moins maintenu leur effectif, tandis que 13,5% des enquêtés ont procédé à des compressions.

Concernant les recettes, une proportion de 36,0% des hôteliers déclarent avoir constaté une hausse du volume de leurs recettes tandis que 18,0% affirment avoir enregistré une baisse.

Quant à la fréquentation des ETH, 15,7% des hôteliers ont observé une baisse au cours du trimestre. Par contre, 29,2% trouvent qu'elle est en hausse.

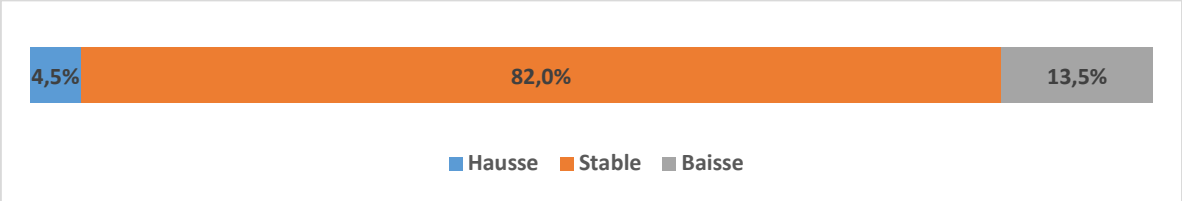
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim4_2025



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

Relativement aux tarifs pratiqués, la majorité des professionnels sondés ont gardé leurs tarifs inchangés. Seulement une proportion de 13,5% de ceux-ci a opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.4_2025

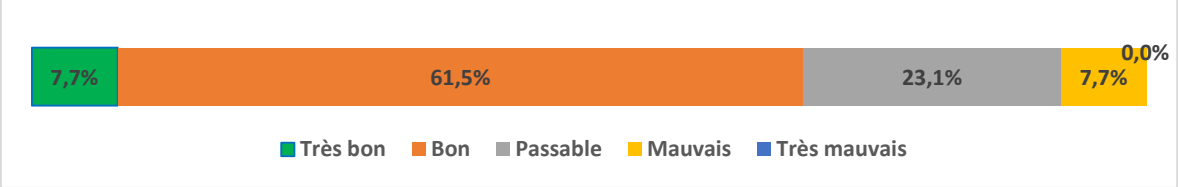


Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

II. 1. 2. Opinions des professionnels de voyages

Dans le sous-secteur voyages, le climat des affaires est relativement acceptable. En effet, au cours de ce trimestre, 69,2% des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat favorable tandis que 7,7% estiment qu'il a été défavorable.

Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.4_ 2025



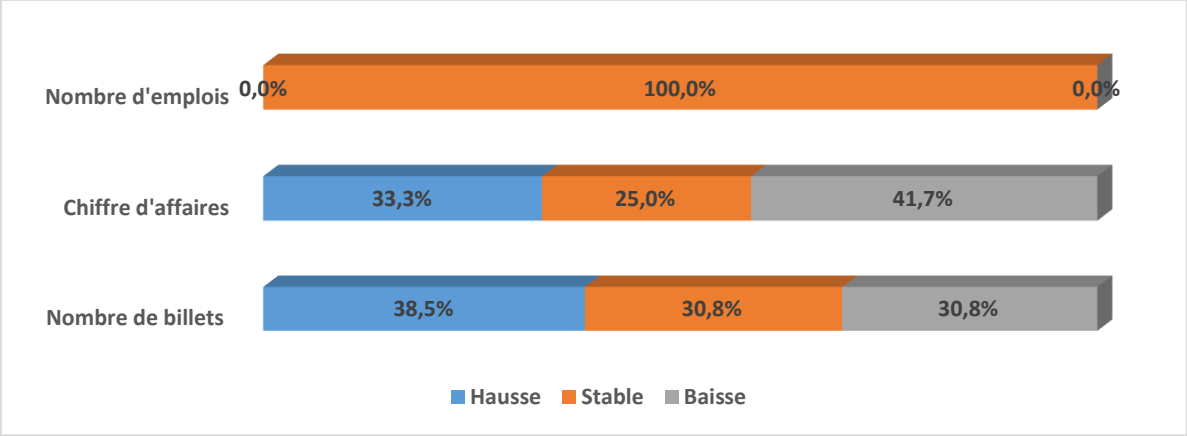
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

Concernant l'évolution des emplois, l'ensemble des enquêtés ont affirmé avoir gardé leur effectif intact.

Pour le chiffre d'affaires réalisé, 33,3% des professionnels de voyages sondés ont constaté une hausse contre 41,7 % qui soulignent une régression.

Quant au nombre de billets vendus, 38,5% des professionnels de voyages sondés ont enregistré une hausse tandis que 30,8% ont constaté une baisse au quatrième trimestre 2025.

Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.4_2025



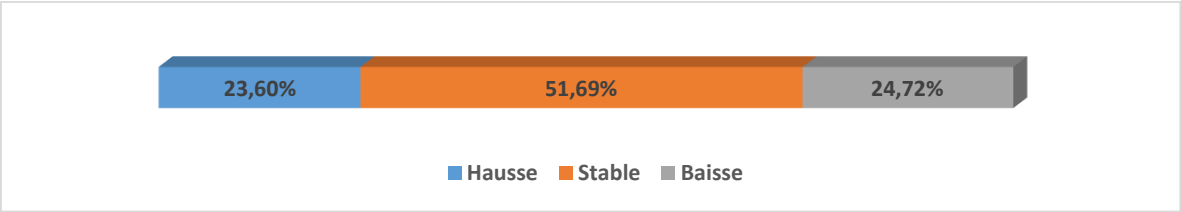
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

II. 2. Perspectives au premier trimestre 2026

II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au premier trimestre 2026, 23,6% des hôteliers présagent une hausse contre 24,7% qui estiment qu'il y aura une détérioration.

Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.1_2026



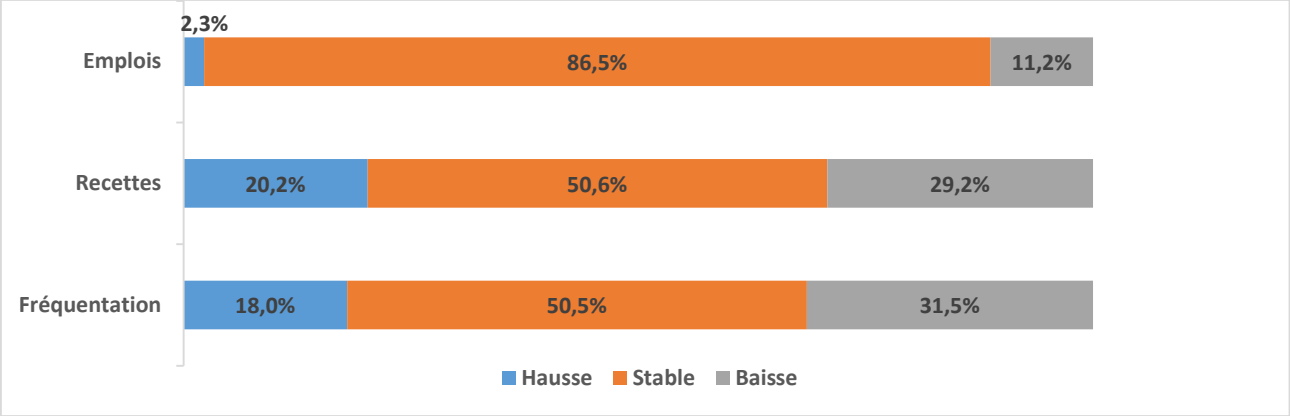
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

En perspective, 86,5% des professionnels de l'hôtellerie prévoient maintenir leur effectif.

En ce qui concerne les recettes, 20,2% des professionnels prévoient une hausse du volume de leurs recettes.

Quant à la fréquentation, 68,5% présagent maintenir au moins le niveau de leurs activités.

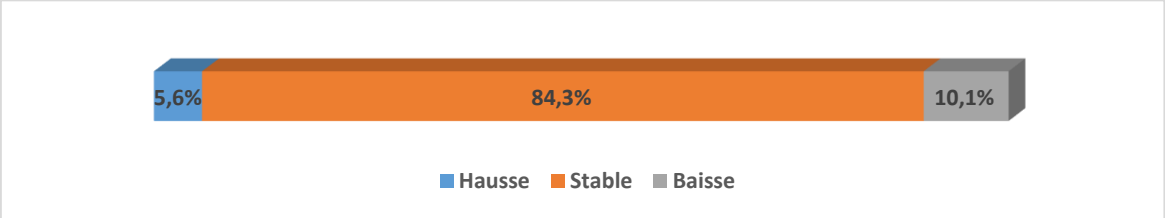
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelière au Trim.1_ 2026



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

Sur le plan tarifaire, 84,3% des professionnels envisagent conserver le niveau de leur tarif au cours du premier trimestre 2026.

Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.1_2025

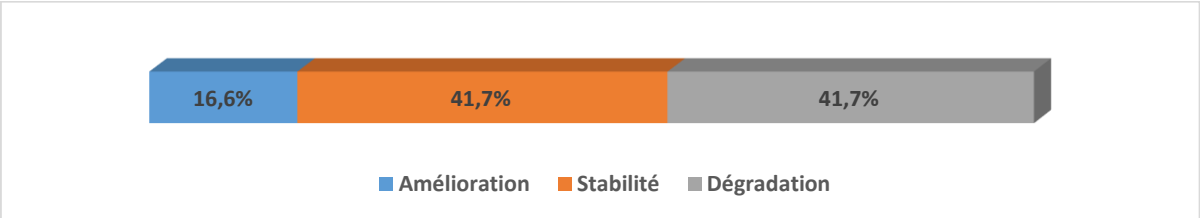


Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Un climat défavorable aux affaires est noté comme prévision pour 41,7 % des professionnels enquêtés tandis que 16,6% interrogés présagent une amélioration.

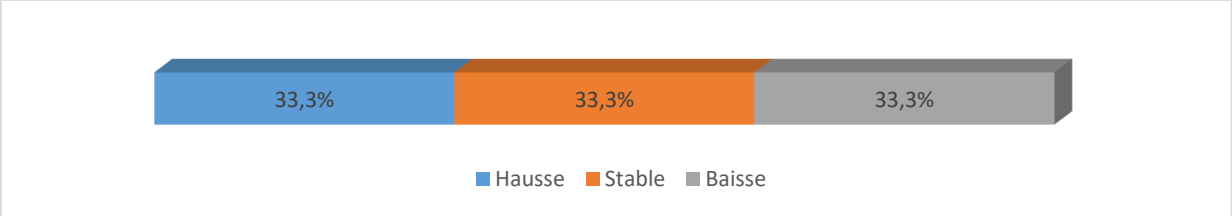
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.1_2026



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au premier trimestre, les professionnels sont répartis équitablement entre amélioration, stabilité ou en baisse par rapport au trimestre précédent.

Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.1_ 2026



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2026

III. Zoom : Foire internationale du livre de Ouagadougou

La Foire international du livre de Ouagadougou (FILO) est une initiative gouvernementale instituée en mars 2000 pour promouvoir la lecture, avec des activités incluant des expositions, des ventes de livres, et des olympiades littéraires. Elle demeure l'un des cadres les plus structurants de promotion du livre et du développement de la lecture au Burkina Faso.

La 18e édition de la FILO s'est tenue du 25 au 30 novembre 2025, à la Bibliothèque nationale de Ouagadougou, sous le thème « Livre, identité culturelle et souveraineté nationale ».

Cette édition a connu une forte mobilisation des acteurs du livre, avec 95 exposants (librairies, maisons d'édition) provenant principalement du Burkina Faso, du Mali et Niger ainsi que de l'Iran comme pays invité d'honneur. Le nombre de visiteurs s'élève à 14 168 ; un nombre en hausse par rapport à la précédente édition qui était de 8 528[3].

Plusieurs activités ont marqué la foire notamment des exposition vente de livres, des conférences et colloques internationaux, des cafés littéraires, des séances de dédicaces et rencontres entre professionnels du livre, des ateliers d'écriture en langues nationales des olympiades littéraires, etc.

[3] Source : Bibliothèque Nationale du Burkina Faso

IV. Informations : Dossier de demande d'autorisation d'exploiter d'un appartement meublé

Selon l'arrêté N° 2023-413/MCCAT/CAB du 25/09/2023 portant composition des dossiers d'agréments de réalisation, d'autorisation d'exploiter et du classement catégoriel d'un établissement touristique d'hébergement, **le dossier de demande d'autorisation d'exploiter un appartement meublé** comporte les pièces ou documents ci-après :

- un exemplaire du formulaire spécial délivré par la direction en charge de la règlementation touristique, timbré à 500 francs CFA ;
- une photocopie légalisée du document d'identité du requérant ;
- une photocopie légalisée du titre de jouissance du local ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois au nom du requérant ;
- un extrait du RCCM pour l'exploitant d'une villa meublée ;
- une étude détaillée du projet de mise en place de l'appartement meublé ;
- une photocopie de la quittance de paiement des frais de délivrance de l'autorisation d'exploiter.

L'autorisation d'exploiter est valable pour cinq (05) ans et la demande de renouvellement doit intervenir trois (03) mois avant l'expiration du délai de la validité.

Le dossier de demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter un appartement meublé comprend les pièces suivantes :

- un exemplaire du formulaire spécial délivré par la direction en charge de la règlementation touristique, timbré à 500 francs CFA ;
- une photocopie de l'autorisation d'exploiter à renouveler ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois du requérant ;
- une attestation de situation de paiement de redevances annuelles délivrée par la perception spécialisée du ministère en charge du tourisme ;
- une photocopie de la quittance de paiement des frais de renouvellement de l'autorisation d'exploiter.

V. Tourisme infos veille

V.1 Evènements du quatrième trimestre 2025

Evènement	Sigle	Thème	Période	Lieu
14e édition des Universités africaines de la communication de Ouagadougou	UCAO	« Influence du contexte géopolitique sur la communication et le développement en Afrique »	01 au 03 octobre 2025	Ouagadougou
2e édition de la Foire internationale d'exposition et de promotion des entreprises médicales	FIEPEMPO	« Renforcement de la résilience du système de santé au Burkina Faso : quel plateau technique pour des soins de qualité ?»	09 au 11 octobre 2025	Ouagadougou
1re édition du Festival des terres du Nazinon		« Valeurs endogènes, socle de cohésion sociale et d'unité nationale »	23 au 26 octobre 2025	Manga
5e édition du Salon régional de l'artisanat	SARA	« Artisanat burkinabè et industrialisation : quelle contribution à la souveraineté nationale ?	24 au 31 octobre 2025	Tenkodogo
36e édition du Tour cycliste international du Faso		« Résilience et performances sportives »	24 octobre au 02 novembre 2025	
30e édition des Nuits atypiques de Koudougou	NAK	« Culture et valorisation des instruments traditionnels »	22 au 30 novembre 2025	Koudougou
18e édition de la Foire internationale du livre de Ouagadougou	FILO	« Livre, identités culturelles et souveraineté nationale »	25 au 30 novembre 2025	Ouagadougou

Festival international de la diaspora	FIDIAS	« Diaspora burkinabè : actrice de paix et de développement pour une nation résiliente »	04 au 07 décembre 2025	Ouagadougou
1re édition du Salon des musées et des sites touristiques	SAMUSITB	« Histoire et culture de notre nation, symbole de notre souveraineté »	04 au 08 décembre 2025	Ouagadougou
4e édition du Salon international de l'automobile du Faso	SIAF	« L'automobile, moteur d'opportunité et de relance économique »	11 au 14 décembre 2025	Ouagadougou
4e édition du Festival international des rythmes et traditions, « Kaya Nooma »		« Cohésion sociale et de l'unité à travers la culture »	18 au 21 décembre 2025	Kaya

V.2 EVENEMENTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2026

Evènement	**Sigle**	**Thème**	**Période**	**Lieu**
2e édition du Festival international des Cascades	FESTICAS	« Culture et tourisme au service du développement économique »	04 au 11 avril 2026	Banfora
22e édition de la Semaine nationale de la culture	SNC	« Culture, jeunesse et transmission des valeurs sociales »	25 avril au 02 mai 2026	Bobo-Dioulasso
1re édition du Forum international sur le leadership et l'innovation dans l'agriculture	FILA	« Souveraineté alimentaire et résilience climatique en Afrique : quel rôle de la finance agricole ? »	08 au 10 mai 2026	Ouagadougou

IMPORTANT :

Selon l'article 31 du décret N°2023-1005/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/ MEFP/MDICAPME/MEEA/MUAFH portant règlementation de la construction, de l'extension, de la transformation, de l'exploitation et du classement des établissements touristiques d'hébergement (à titre de régularisation) du 17 août 2023, tout promoteur d'un établissement touristique d'hébergement est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme toutes informations statistiques liées à l'exploitation de son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 à 200 000 francs CFA.

Selon l'article 33 du décret N°2023-0989/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/ MEFP/MDICAPME/MTMUSR portant conditions de délivrance, de validation, de suspension et de retrait de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme (à titre de régularisation) du 14 août 2023, tout opérateur de voyages et de tourisme est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme toutes informations statistiques liées à son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque trimestre.

Selon l'arrêté N° 2023-413/MCCAT/CAB portant composition des dossiers d'agréments de réalisation, d'autorisation d'exploiter et du classement catégoriel d'un établissement touristique d'hébergement.